



Printemps 1994 (Vol. 6, N^o. 1) numéro d'article 2

Les personnes sans emploi face à la formation

Susan Crompton

Comme antidotes au chômage, les remèdes les plus recommandés de nos jours sont les études et la formation. Les travailleurs estiment qu'il leur faut améliorer leurs compétences s'ils veulent sauvegarder leur emploi. De fait, le tiers des personnes détenant un emploi à temps plein ont reçu de la formation encouragée par leur employeur en 1991. Mais la formation joue-t-elle un rôle pour les travailleurs qui ont perdu leur emploi?

Cette note offre un examen de la situation des personnes qui ne travaillaient pas en janvier 1992 parce qu'elles avaient perdu leur emploi ou avaient été mises à pied. On y établit des comparaisons entre celles qui avaient suivi un programme d'études de leur propre chef en 1991 et celles qui ne l'avaient pas fait. L'étude porte uniquement sur les personnes âgées de 25 à 54 ans ayant perdu leur emploi, car chez les plus jeunes, un bon nombre ont des liens plus forts avec le milieu scolaire qu'avec le marché du travail, et une forte proportion des 55 ans et plus passent directement du chômage à la retraite après avoir perdu leur emploi [▼1](#).

Personnes sans emploi qui souhaitaient travailler

En janvier 1992, environ 641 000 Canadiens âgés de 25 à 54 ans étaient des «personnes sans emploi qui souhaitaient travailler», c'est-à-dire des personnes qui avaient perdu leur emploi ou avaient été mises à pied, mais dont les démarches portaient à croire qu'elles désiraient trouver un autre emploi. Aux fins de l'analyse, ces personnes ont été classées dans l'une ou l'autre de deux catégories, soit celle des «personnes sans emploi ayant suivi des cours de leur propre initiative» ou celle des «personnes sans emploi n'ayant pas suivi de cours» (voir [Source des données et définitions](#)).

La plupart des personnes sans emploi qui souhaitaient travailler étaient des chômeurs (79 %), c'est-à-dire des personnes qui consacraient leurs efforts à chercher du travail, attendaient de commencer un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes ou avaient été mises à pied temporairement. Elles appartiennent à la catégorie des «personnes sans emploi n'ayant pas suivi de cours».

Par ailleurs, environ un cinquième des personnes sans emploi qui souhaitaient travailler avaient décidé de s'y prendre autrement pour trouver un emploi. En 1991, ces personnes s'étaient inscrites de leur propre chef à un programme d'études, dans le but d'obtenir éventuellement un grade, un diplôme ou un certificat. Ce groupe forme la catégorie des «personnes sans emploi ayant suivi des cours de leur propre initiative».

Cours suivis de leur propre initiative

En 1991, 134 000 personnes âgées de 25 à 54 ans qui avaient perdu leur emploi s'étaient inscrites de leur propre initiative dans un établissement d'enseignement, à un programme d'études menant à un grade, certificat ou diplôme. En janvier 1992, près du tiers (31 %) avaient terminé leur programme d'études; parmi celles qui ne l'avaient pas encore fait, 82 % étaient toujours inscrites. Les données portent à conclure qu'un grand nombre des personnes qui s'étaient ainsi inscrites à un programme d'études l'avaient fait en réaction directe au chômage. En effet, 73 % étaient sans emploi lorsqu'elles ont suivi un tel programme. Par ailleurs, en janvier 1992, plus de la moitié (53 %) étaient sans travail depuis plus de six mois, comparativement au tiers seulement (33 %) des personnes sans emploi n'ayant pas suivi de cours.

Qui s'inscrit à des programmes d'études?

De façon générale, les personnes dont la profession exige un niveau élevé d'instruction sont plus portées que les autres à poursuivre leurs études. C'est en partie le cas des personnes qui ont pris l'initiative de suivre des cours : 21 % étaient des «cols blancs» dans leur dernier emploi, comparativement à 15 % des personnes sans emploi qui n'avaient pas suivi de cours. Environ 41 % des personnes ayant suivi des cours de leur plein gré étaient des «cols bleus», par rapport à 55 % des personnes sans emploi qui n'avaient pas suivi de cours, et 38 % étaient des travailleurs des services, contre 30 % des personnes qui n'avaient pas suivi de cours. (Pour une description des professions de cols blancs, de cols bleus et des services, voir Source des données et définitions dans «L'appui du patron à la formation, ça dépend de la profession» [[Crompton, 1994](#)], dans ce numéro.)

Il existe un lien entre l'industrie et la profession des personnes ayant perdu leur emploi qui souhaitaient travailler. Près des deux tiers (65 %) des personnes ayant suivi des cours de leur propre initiative avaient travaillé dans les industries des services, en particulier les services socio-culturels, l'administration publique ou les services commerciaux (services aux entreprises, services personnels et services divers). En contrepartie, l'activité sectorielle des personnes qui avaient perdu leur emploi, mais n'avaient pas suivi de cours était un peu moins concentrée dans le secteur des services : 52 % d'entre elles y avaient travaillé avant de perdre leur emploi.

La proportion des femmes parmi les personnes ayant suivi des cours était plus importante (47 %) que chez les personnes sans emploi qui n'en avaient pas suivi (32 %). Cet écart s'explique probablement par les types d'industries auxquels appartenaient les deux catégories de personnes ▼[2](#). Toutefois, on ne doit pas négliger le fait qu'on retrouve généralement plus de femmes dans les programmes d'éducation des adultes ([Hagggar-Guénette](#), 1991).

Dans une certaine mesure, les gens décideront de suivre des cours pour se recycler s'ils ont la liberté de remettre à plus tard la recherche d'un emploi. Les personnes qui ont suivi des cours de leur propre gré étaient relativement jeunes, la majorité (60 %) étant âgées de 25 à 34 ans, comparativement à moins de la moitié (46 %) des personnes sans emploi qui n'en ont pas fait autant. En outre, 21 % des personnes ayant suivi des cours de leur propre initiative étaient des personnes seules, contre 16 % des personnes qui ne l'ont pas fait. Parmi les personnes qui vivaient avec leur famille, 64 % de celles qui ont suivi des cours appartenaient à des familles dont au moins un membre travaillait, comparativement à 58 % des personnes sans emploi n'ayant pas suivi de cours. Toutefois en 1991, parmi les personnes ayant suivi des cours de leur propre initiative, 72 % avaient un revenu personnel total de moins de 15 000 \$, comparativement à 54 % des personnes sans emploi qui n'avaient pas suivi de cours.

Quels sont les domaines d'études choisis ▼[3](#)?

On peut supposer que les programmes auxquels les enquêtés se sont inscrits de leur propre initiative sont représentatifs du type d'emploi que ces personnes espéraient obtenir. Le programme et le domaine d'études choisis dépendent probablement aussi d'un ensemble d'autres facteurs, comme l'existence de tels programmes et les antécédents scolaires. De fait, certaines personnes poursuivaient peut-être un programme d'études qu'elles avaient entrepris antérieurement, mais qu'elles n'avaient pas achevé.

En 1991, la plupart des personnes qui ont suivi des cours s'étaient inscrites à un programme d'études postsecondaires (41 %) ou à un programme de formation professionnelle (36 %); les 23 % qui restent ont décidé de terminer leurs études primaires ou secondaires (voir [Source des données et définitions](#)).

La majorité des personnes ayant décidé de suivre des cours étudiaient à plein temps : c'était le cas d'environ 58 % des personnes inscrites à un programme d'études postsecondaires et de près de 60 % des personnes inscrites à un programme de formation professionnelle. Par contre, un peu moins de la moitié des personnes faisant des études primaires ou secondaires étudiaient à plein temps.

Le génie et les sciences et techniques appliquées (y compris le traitement des données et l'informatique) est le domaine d'études qui a attiré le plus de personnes suivant des cours de leur propre initiative (32 %) si l'on inclut les programmes d'études postsecondaires et de formation professionnelle, mais que l'on fait abstraction des niveaux primaire et secondaire sans spécialisation à proprement parler. Le domaine d'études qui vient en deuxième place est le commerce, la gestion et l'administration des affaires (28 %). Les sciences sociales et les sciences humaines ont attiré ensemble 20 % des personnes ayant suivi des cours. (Pour une description des principaux domaines d'études, voir l'annexe de l'article «L'appui du patron à la formation, ça dépend de la profession», dans ce numéro.)

Qui paie [4](#)?

Plus de la moitié des personnes ayant pris l'initiative de suivre des cours (57 %) payaient elles-mêmes leurs études et/ou recevaient l'aide d'un membre de la famille [5](#). Plus le niveau du programme est élevé, plus il est probable que les personnes (ou un membre de leur famille) aient elles-mêmes assumé le coût de leurs études. La proportion atteint un sommet de 72 % dans le cas des programmes d'études postsecondaires.

Près de quatre personnes sur dix ayant suivi des cours (38 %) avaient reçu de l'aide de l'État [6](#). Il s'agit dans la plupart des cas de personnes terminant leurs études secondaires, la probabilité de bénéficier d'une aide financière de l'État décroissant à mesure qu'augmente le niveau d'instruction.

Résumé

En 1991, une personne sur cinq ayant perdu son emploi et souhaitant travailler (134 000) a choisi de s'inscrire à un programme d'études pour améliorer ses compétences. Contrairement aux personnes sans emploi n'ayant pas suivi de cours, c'est dans une proportion relativement élevée que les personnes qui en avaient suivi de leur propre initiative exerçaient une profession de col blanc et se retrouvaient dans les industries des services avant de perdre leur emploi. Il est donc possible qu'elles aient été davantage sensibilisées à une «culture de formation» dans leur milieu de travail, c'est-à-dire un milieu où l'instruction est perçue comme un outil d'avancement. En outre, comme les personnes ayant suivi des cours étaient en grande partie des jeunes avec moins de responsabilités familiales, cette liberté de poursuivre leurs études a peut-être joué un rôle dans leur décision.

Source des données et définitions

L'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes de 1992 (EEFA), supplément à l'Enquête sur la population active de janvier 1992, a été parrainée par Emploi et Immigration Canada (maintenant le ministère du Perfectionnement des ressources humaines). On a demandé aux quelque 45 000 répondants âgés de 17 ans et plus d'indiquer s'ils avaient suivi un programme d'enseignement structuré pendant l'année civile précédente, soit en 1991.

Limites

Les données sur la population active et les données démographiques de l'EEFA ont été recueillies en

janvier 1992, qui suit la période de référence de l'EEFA (janvier 1991 à décembre 1991). Par conséquent, il y a plusieurs lacunes importantes dans la présente étude. Par exemple, il n'a pas été possible d'identifier les personnes ayant perdu leur emploi qui s'étaient inscrites à un programme d'études en 1991 alors qu'elles étaient sans emploi, mais qui en occupaient un en janvier 1992. Il était également impossible de déterminer si certaines personnes qui avaient suivi des cours avaient par la suite obtenu un emploi, mais l'avaient perdu de sorte qu'elles se retrouvaient sans travail en janvier 1992. Les données sur la profession dont nous disposons pour ces personnes ont trait à leur dernier emploi et non à celui qu'elles occupaient avant de s'inscrire à leur programme d'études. Malheureusement, ces lacunes dans les données excluent l'analyse d'au moins une question importante : «Est-ce que les programmes de recyclage aident les gens à retrouver du travail?»

Personnes sans emploi qui souhaitent travailler : personnes âgées de 25 à 54 ans qui étaient sans travail en janvier 1992 parce qu'elles avaient perdu leur dernier emploi ou été mises à pied. Ces personnes sont réparties en deux catégories : les personnes sans emploi ayant suivi des cours de leur propre initiative et les personnes sans emploi n'ayant pas suivi de cours.

Personnes sans emploi ayant suivi des cours de leur propre initiative : personnes ayant perdu leur emploi et souhaitant travailler qui s'étaient inscrites de leur propre gré à un programme d'études en 1991. Ces personnes étaient sans travail en janvier 1992 (42 % étaient en chômage, les autres avaient quitté la population active). Environ 80 % s'étaient inscrites à un programme d'études pour des raisons liées à leur emploi ou à l'avancement de leur carrière; toutefois, comme le fait d'étudier devrait améliorer les perspectives d'emploi, elles sont toutes comptées dans la catégorie des personnes sans emploi ayant suivi des cours de leur propre initiative, peu importe la raison donnée.

Personnes sans emploi n'ayant pas suivi de cours : personnes qui avaient perdu leur emploi et souhaitent travailler, mais n'avaient pas suivi de cours de leur propre initiative en 1991 et étaient toujours sans emploi en janvier 1992. Il se peut que ces personnes aient reçu une formation encouragée par l'employeur, mais ce type de formation ne cadre pas avec le critère «de leur propre initiative». Il est impossible de déterminer l'objet de la formation encouragée par l'employeur; il se peut bien qu'elle ait été offerte pour aider les travailleurs ayant perdu leur emploi à faire face à la situation.

Programme d'études : ensemble de cours offerts par un établissement d'enseignement, que l'on suit habituellement dans le but d'accumuler des crédits permettant d'obtenir un grade, un diplôme ou un certificat. Il peut s'agir d'un enseignement de niveau primaire, secondaire, collégial ou universitaire, ou encore d'un programme d'apprentissage, de métiers ou de formation professionnelle.

Programme de formation professionnelle : afin de respecter les critères relatifs à la taille de l'échantillon, nous avons regroupé dans la catégorie «programme de formation professionnelle», les personnes qui ont participé à un programme d'apprentissage ou suivi des cours dans une école de métiers ou de formation professionnelle. Plus des trois quarts des personnes classées dans la catégorie «programme de formation professionnelle» ont suivi des cours dans une école de métiers ou une école de formation professionnelle.

Programme d'études postsecondaires : les programmes d'études de niveau collégial ou universitaire ont été regroupés dans la catégorie «programme d'études postsecondaires», compte tenu encore une fois des critères quant à la taille de l'échantillon. Les étudiants de niveau collégial représentaient les deux tiers de ces personnes.

Notes

Note 1

La moitié (49 %) des personnes ayant perdu leur emploi qui étaient âgées de 17 à 24 ans ne cherchaient pas de travail en janvier 1992 et les deux tiers (68 %) des personnes âgées de 55 ans et plus qui avaient perdu leur emploi avaient quitté la population active.

Note 2

Les hommes représentaient 78 % des personnes ayant perdu leur emploi dans le secteur des biens et qui souhaitaient travailler. Ce secteur avait une proportion plutôt faible de personnes ayant suivi des cours.

Note 3

Environ 3 % des personnes ayant suivi des cours avaient été inscrites à plus d'un programme d'études en 1991; il peut s'agir par exemple de personnes qui avaient d'abord terminé leurs études secondaires pour ensuite s'inscrire dans un collège.

Note 4

Comme les réponses multiples étaient permises, la somme des pourcentages peut dépasser 100.

Note 5

Les prêts accordés par l'État entrent aussi dans cette catégorie, car ils doivent être remboursés par l'étudiant.

Note 6

Cette catégorie comprend les programmes spéciaux comme les programmes de recyclage des chômeurs ainsi que les bourses d'études, subventions et autres formes d'aide financière accordée par l'État.

Documents consultés

- CROMPTON, S. [«L'appui du patron à la formation, ça dépend de la profession»](#) dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001F au catalogue, vol. 6, n° 1, Statistique Canada, Ottawa, Printemps 1994, p. 11-21
- ---. [«La formation offerte par les employeurs»](#) dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001F au catalogue, vol. 4, n° 2, Statistique Canada, Ottawa, Été 1992, p. 34-43.
- HAGGAR-GUÉNETTE, C. [«Formation continue : Qui retourne aux études?»](#) dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001F au catalogue, vol. 3, n° 4, Statistique Canada, Ottawa, Hiver 1991, p. 28-35.

Auteur

Susan Crompton est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

Source

L'emploi et le revenu en perspective, Printemps 1994, Vol. 6, n° 1 (n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada).

